

## CHSCTD du Cantal du 10 Mars 2021.

### Lettre ouverte lue par Nathalie Cambon pour Unsa Education en début de séance.

Aujourd'hui je voudrais faire un point sur la fonction de représentant du personnel au CHSCT départemental.

Notre rôle, nous représentants du personnel, est loin d'être anodin. Nous ne sommes pas à ce moment-là de « simples élus syndicaux »,

Nous sommes en première ligne pour écouter les confidences des collègues. Ils se tournent vers nous, non pas comme des amis, mais parfois comme des bouées de sauvetage. Ils mettent en nous un espoir pour se sortir de situations qui les hantent, qu'ils vivent comme un enfer (je n'exagère pas les mots, ils sont souvent prononcés)

Ces derniers temps, peu de fiches ont été remplies et surtout aucune en relation avec la crise sanitaire. Ceci s'explique certainement par le fait que la gestion est principalement du ressort du directeur, même si les collègues ont l'impression, en ce moment, de ne plus faire tout à fait le même métier qu'avant.

Si peu de fiches ? 34, en 2019 - 2020 - 13, en 2020 - 2021

**Doit-on s'en féliciter ? ou plutôt doit on s'interroger ? le paiera-t-on plus tard ? Est-ce une bombe à retardement ?**

Dernièrement beaucoup de celles qui ont été remplies ont été suivies par un déplacement de collègues, par une mutation intra ou inter départementale, voire même par une fermeture de leur poste.

Faut-il y voir un lien de cause à effet ?

Ces collègues ont ressenti ce déplacement professionnel comme une punition et d'ailleurs n'en est-ce pas une ?

Quelle conclusion doit-on tirer du remplissage de la fiche, ? C'est celui qui considère qu'il y a un problème qui doit s'en aller ...un peu réducteur comme solution !! ..et finalement toujours source de difficultés pour le demandeur.

Faut-il laisser entrevoir aux collègues que la seule réponse à leur problème est une mesure défavorable pour eux ...

De plus le collègue partant se sent d'autant plus frustré qu'il peut être considéré par l'entourage professionnel comme le faiseur de trouble ou comme un coupable, il peut aussi subir les remarques de parents ou élus.